

LBM du Centre
Hospitalier R. Bisson
4, rue Roger Aini
CS 97223
14107 LISIEUX
Cedex

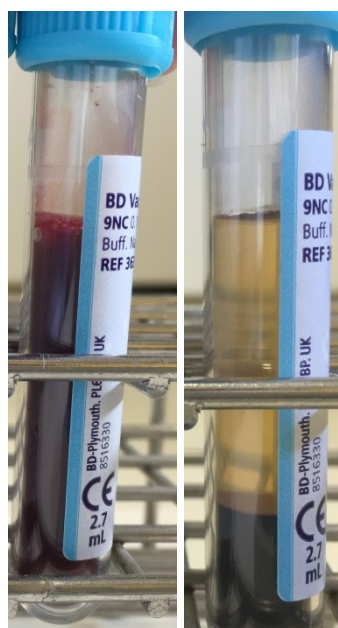
Remplissage minimal des tubes d'hémostase

Ref : HC3-ENR001
Version : 03
Applicable le : 22-10-2021



Le remplissage des tubes pour les analyses d'hémostase est un aspect pré-analytique critique car les anticoagulants utilisés sont liquides et le ratio sang/anticoagulant doit absolument être de 9 pour 1 pour que les bilans d'hémostase soient correctement interprétables. La limite d'acceptabilité fixée par le GFHT est de **80% de remplissage**. En pratique :

Tubes standards



80% = Entre
« 9NC » et
« Buff »

80% = En haut du B du
mot « Buff »

⇒ Tous les tubes pour
lesquels le sang n'atteint
pas cet indicateur seront
refusés pour quantité
insuffisante.

Tubes pédiatriques

